

CHARTRE D'ENGAGEMENTS

ENTREPRISES ET METIERS
DU NUMERIQUE :
FAVORISER L'ACCUEIL EN
STAGE DES PERSONNES
EN SITUATION DE
HANDICAP





En Centre-Val de Loire, l'économie numérique représente 27 400 emplois, soit 2,8 % de l'emploi régional. A l'échelle nationale, les besoins vont fortement s'accroître dans les prochaines années.

L'accueil de personnes en situation de handicap constitue une réelle opportunité pour les entreprises afin de répondre à leurs besoins.



Un comité de pilotage « Numérique et Handicap » s'est constitué à l'initiative de l'Etat et de l'Agefiph en partenariat avec le Syntec Numérique et les opérateurs du Service Public de l'Emploi afin d'exploiter les potentialités du numérique au service de l'emploi des Travailleurs Handicapés.

Issue de ces travaux, la présente Charte propose aux entreprises faisant appel aux métiers du numérique de la région Centre-Val de Loire une manière simple et opérationnelle de s'engager.



En vous engageant, vous pouvez intégrer le Club des entreprises inclusives de votre territoire où l'inclusion de stagiaires en situation de handicap est encouragée.

JE M'ENGAGE A...

FAIRE DÉCOUVRIR LES
MÉTIER S DU NUMÉRIQUE



IDENTIFIER UN TUTEUR
(OU UN REFERENT
HANDICAP) AU SEIN DE
L'ENTREPRISE



ACCUEILLIR CHAQUE
ANNÉE UNE OU
PLUSIEURS PERSONNES
EN SITUATION DE
HANDICAP DANS LE
CADRE DE STAGES*



ORGANISER CHACUNE DES
ÉTAPES DU STAGE



ETRE EN RELATION AVEC
LES PROFESSIONNELS DE
L'EMPLOI ET DU
HANDICAP



* Le nombre de personnes accueillies fait l'objet d'un accord commun entre les signataires.

JE BENEFCIE DE...

- ▶ L'appui d'un interlocuteur référent pour mon entreprise
- ▶ Un accès facilité à l'information et aux dispositifs mobilisables
- ▶ La mise en relation avec l'ensemble des acteurs Emploi-Handicap sur mon territoire
- ▶ Des supports de communication permettant de valoriser mon engagement

JE M'ENGAGE !

1

J'envoie ma demande d'adhésion à : charte-numerique-centre@agefiph.asso.fr

2

Mon interlocuteur référent me recontacte afin de valider mon adhésion.

3

Je formalise mon engagement en signant la Charte et reçois le logotype « entreprise handicapée » témoignant de mon engagement et du soutien de l'Etat, de l'Agefiph, du Syntec Numérique et des opérateurs du Service Public de l'Emploi.

4

A l'issue de chaque année, je participe à une réunion de bilan :

- ▶ Les actions menées
- ▶ Les résultats obtenus
- ▶ Le renouvellement de l'adhésion